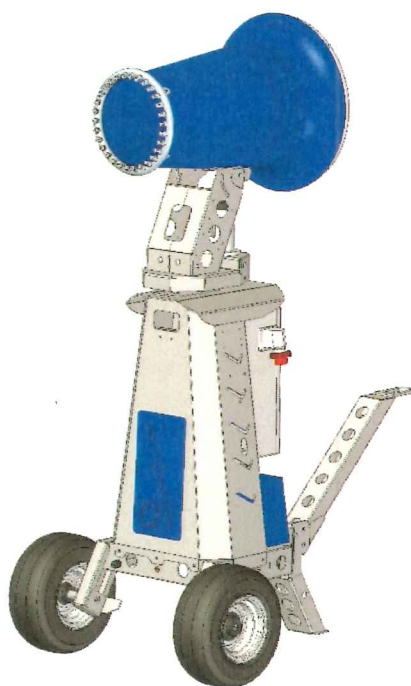


Manuel d'installation utilisation et entretien



Ciclone CM 202 AP
S/N 1161/09/24

TABLE DES MATIÈRES		
Par.	Description	Page
	Préambule	02
1.0	INTRODUCTION	02
1.1	Conditions de garantie	03
2.0	INFORMATIONS GÉNÉRALES	04
2.1	Informations sur le manuel	04
2.2	Utilisation des symboles et des icônes	04
2.3	Description des symboles	04
2.4	Équipements de protection individuelle	05
2.5	Responsabilités du fabricant	05
2.6	Instructions pour la demande d'interventions et de pièces de rechange	05
3.0	DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	06
3.1	Principe de fonctionnement	06
3.2	Composants principaux	06
3.3	Utilisation prévue	07
3.4	Données techniques	08
4.0	MISE EN SERVICE	09
4.1	Branchement électrique	09
4.2	Débranchement	10
4.3	Raccordement de l'eau à la machine	10
4.4	Liste de contrôle résumée pour la mise en service	11
5.0	SÉCURITÉ	12
5.1	Protections prévues	12
5.2	Autocollants et étiquettes	12
6.0	ENTRETIEN	13
6.1	Entretien périodique	13
6.2	Structure du châssis	14
6.3	Système électrique	15
7.0	FONCTIONNEMENT DE L'API	16 – 18
8.0	DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION	19
9.0	COMMANDE RADIO	20
10.0	TABLEAU ÉLECTRIQUE	21 – 27

PRÉAMBULE

En vous remerciant de nous avoir choisi, la société Ciclone Srl a le plaisir de vous accueillir parmi ses clients et espère que l'utilisation de cette machine vous apporte entière satisfaction.

Ce manuel a pour objectif de fournir toutes les instructions et les mises en garde utiles à l'utilisation correcte de la machine en toute sécurité et pour un plein rendement ; il est par conséquent recommandé à l'opérateur de lire ce manuel avant d'utiliser la machine.

Le manuel doit rester à disposition de l'opérateur et être maintenu en bon état ; l'utilisateur est responsable de la formation du personnel chargé de l'utilisation et de l'entretien à des fins de sécurité. Le remplacement de composants non produits ni approuvés par la société Ciclone Srl peut altérer les performances ou la durée de vie de la machine et créer des risques potentiels à la machine elle-même ou au personnel, ainsi qu'entraîner l'annulation de la garantie. La société Ciclone Srl se réserve le droit d'apporter à ses machines les modifications jugées nécessaires, même si celles-ci ne sont pas contenues dans ce manuel.

La société décline toute responsabilité en cas d'inexactitudes présentes dans le manuel d'instructions si elles sont dues à des erreurs d'impression ou de transcription.

Tous les droits sont réservés sur la documentation technique en annexe à la machine.

1.0 INTRODUCTION

Les dépoussiéreurs de la société Ciclone Srl génèrent un flux d'air et d'eau nébulisée ou d'un autre liquide qui, une fois injecté dans l'atmosphère, alourdit les particules de poussière présentes, ce qui provoque leur chute au sol.

Le système appliqué permet d'obtenir une machine à haut rendement mais facile à utiliser ; les réglages sont minimes, tout comme l'entretien ; la machine est petite et légère, facile à transporter. Les économies en eau est l'un des avantages du nouveau système à ne pas négliger, entraînant un coût de fonctionnement bas.

Un filtre à eau en acier inoxydable garantit un service sûr et protège les buses de la saleté et des colmatages.

Toutes les pièces qui entrent directement en contact avec l'eau sont en acier inoxydable ou en laiton, garantissant ainsi un service sûr pendant une longue période.

Toutes les machines Ciclone sont fabriquées conformément aux directives ci-dessous :

- | | |
|---|-------------------|
| • Directive Machines | 2006/42 CE |
| • Directive Basse Tension | 2014/35/UE |
| • Directive Compatibilité Électromagnétique | 2014/30/UE |

Toutes les pièces qui composent la machine sont conformes aux exigences de la Directive et le marquage prouve leur conformité.

La machine ne peut être mise en service après avoir été soumise à des modifications de fabrication ou à l'intégration d'autres composants tant qu'elle n'a pas été à nouveau déclarée conforme aux directives susmentionnées et à la législation en vigueur.

1.1 Conditions de garantie

La machine est couverte par la garantie comme prévu dans les conditions générales de vente.

Tous les composants dont le dysfonctionnement est dû à l'usure sont exclus de la garantie.

Le client n'a droit qu'au remplacement des pièces défectueuses, frais de transport et d'emballage exclus.

Aucun remboursement n'est dû pour les périodes de non fonctionnement de la machine.

La garantie **est annulée** dans les cas suivants :

- la panne a été provoquée par une manœuvre incorrecte ;
- les conditions d'utilisation ne sont pas celles prévues par le fabricant ;
- des modifications ou altérations non autorisées ont été effectuées ;
- les prescriptions du fabricant n'ont pas été respectées ;
- l'entretien n'a pas été effectué selon les indications fournies par le fabricant.

La société Ciclone Srl se réserve le droit d'évaluer le défaut constaté et de considérer l'intervention comme hors garantie.

Aucun remboursement n'est dû pour les périodes de non fonctionnement de la machine.

La société Ciclone Srl décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués aux personnes ou aux biens dus à une utilisation inappropriée ou imprudente, ainsi que toute responsabilité pour d'éventuelles inexactitudes présentes dans ce manuel, et se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de la machine sans préavis.

2.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1 Informations sur le manuel

Le manuel doit être conservé par une personne responsable pour l'objectif prévu, dans un lieu adéquat, afin qu'il reste en parfait état et à disposition pour la consultation. Avant de commencer la moindre activité, il est important de lire ce manuel d'instructions, en particulier les parties qui concernent les activités à effectuer décrites dans la section correspondante.

2.2 Utilisation des symboles et des icônes

L'utilisation d'icônes symbolisant et identifiant les types d'opérations, de dangers, etc. est récurrente dans ce manuel.

2.3 Description des symboles

Les symboles suivants indiquent les avertissements de **danger**, **interdiction** et **obligation** dans les instructions de service. Ceux-ci permettent de mettre en évidence et de reconnaître rapidement certains types de danger, d'interdiction et d'obligation.

	ATTENTION ! DANGER GÉNÉRIQUE
	DANGER TENSION !
	DANGER CHARGES SUSPENDUES !
	DANGER DE CHUTE !
	CONTRÔLE DES ACCESSOIRES DE LEVAGE !
	OBLIGATION DE BOUCLER LES CEINTURES DE SÉCURITÉ !
	INTERDICTION D'INTERVENIR AVEC LES PIÈCES EN MOUVEMENT !
	ACCÈS INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISÉES !

2.4 Équipements de protection individuelle

Le personnel doit porter des vêtements de travail adéquats ainsi que les équipements de protection individuelle appropriés.

Équipements de protection individuelle :

- chaussures de sécurité contre le risque de chute de matériel du haut ;
- gants de sécurité contre les risques d'abrasion ou de coupures aux mains ;
- lunettes et masques de protection contre la projection d'éclats ou contre la présence de poussières et de fumée ;
- protections auditives (bouchons ou casques) si le niveau de pression acoustique sur le lieu de travail dépasse 85 dB ;
- casque de protection de la tête ;
- ceinture de sécurité contre le risque de chute, si l'on travaille sur la passerelle ou sur la machine.

Vêtements de travail

Les opérateurs doivent porter des vêtements non amples et ne pas porter de chaînes, bagues, bracelets ou autre objet pouvant s'enchevêtrer facilement dans les parties des pièces mécaniques en mouvement. Les cheveux longs doivent être contenus dans des filets ou des coiffes prévus à cet effet afin d'éviter leur enchevêtrement.

2.5 Responsabilités du fabricant

La société Ciclone Srl **décline** toute responsabilité en cas de :

- utilisation de l'appareil non conforme aux lois nationales en matière de sécurité et de prévention des accidents ;
- préparation incorrecte de l'appareil et des structures sur lesquelles celui-ci sera installé pour le fonctionnement ;
- réalisation de l'appareil non conforme aux dispositions législatives ;
- non respect ou interprétation incorrecte des instructions de ce manuel ;
- coupures d'alimentation électrique ou d'autres sources d'énergie ;
- modifications non autorisées de l'appareil ;
- utilisation de pièces de rechange non recommandées ;
- utilisation par des opérateurs non formés.

2.6 Instructions pour la demande d'interventions et de pièces de rechange

Lorsque l'on s'adresse au centre d'assistance ou pour commander des pièces de rechange, fournir les informations suivantes :

- type de machine ;
- année de fourniture ;
- numéro de série de la machine ;
- numéro de série de la pièce.

3.0 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1 Principe de fonctionnement

Les dépoussiéreurs Ciclone génèrent un flux d'air et d'eau nébulisée ou d'un autre liquide qui, une fois injecté dans l'atmosphère, alourdit les particules de poussière présentes, ce qui provoque leur chute au sol. La quantité d'eau injectée dépend du type et de la quantité de poussière présente, on essaie en général d'utiliser le moins d'eau possible.

3.2 Composants principaux

Ci-dessous, la liste des composants principaux des machines :

a) Couronne inox avec buses

L'objectif de la couronne à 15 buses est la nébulisation de l'eau qui est ensuite transportée par le flux d'air généré par le ventilateur.

Le débit des buses peut varier en fonction des besoins.

Le débit d'eau de la machine est défini en fonction du type de poussière à traiter.

b) Unité ventilateur

Elle est constituée d'un tuyau circulaire à extrémité conique, un ventilateur actionné par un moteur électrique situé dans la zone cylindrique d'aspiration d'air.

L'objectif du ventilateur est de générer un flux d'air vers l'extrémité du cône, où il rencontre les gouttelettes d'eau générées par les buses ; pratiquement, le flux d'air représente le vecteur pour le transport de l'eau pulvérisée sur la zone de travail.

c) Tableau électrique

Le tableau électrique contient les équipements électriques de puissance et les équipements électroniques de commande et de contrôle de la machine.

d) Châssis équipé de 2 roues pneumatiques

C'est la structure légère en métal galvanisé à chaud et peint qui, avec les 2 roues, soutient l'ensemble de la machine, l'unité ventilateur dotée des têtes des buses ; l'inclinaison du châssis varie en fonction du type d'emploi de la machine, pour exploiter au mieux la portée eau-air à disposition.

e) Filtre à eau

Le filtre, avec logement en laiton et filtre en acier inoxydable, a une surface filtrante de 100 µm et permet de stopper d'éventuelles impuretés/saletés en suspension dans l'eau, qui pourraient obstruer les buses, compromettant ainsi considérablement les performances de la machine.

3.3 Utilisation prévue

La machine peut fonctionner aussi bien dans des lieux ouverts que fermés ; dans ce cas, il faut être attentifs aux dispositifs électriques présents, qui doivent avoir un indice de protection d'au moins IP55. La température d'utilisation est comprise entre 5 et 40 °C. Par exemple, si la température est de 40 °C, l'humidité ne doit pas dépasser 50 %, alors qu'avec une température de 20 °C, elle ne doit pas dépasser 90 %.

Important

La machine ne convient pas au travail dans des lieux avec une atmosphère explosive, corrosive, à risque d'incendie, où il existe un risque de projections de pierres.

Vibrations

En conditions d'utilisation normale de la machine, les vibrations produites ne sont pas de nature à créer des situations de danger.

Si la machine est installée dans un lieu générant des vibrations, il est recommandé de séparer la machine du corps vibrant à l'aide de dispositifs de désamorçage de dimensions correctes.

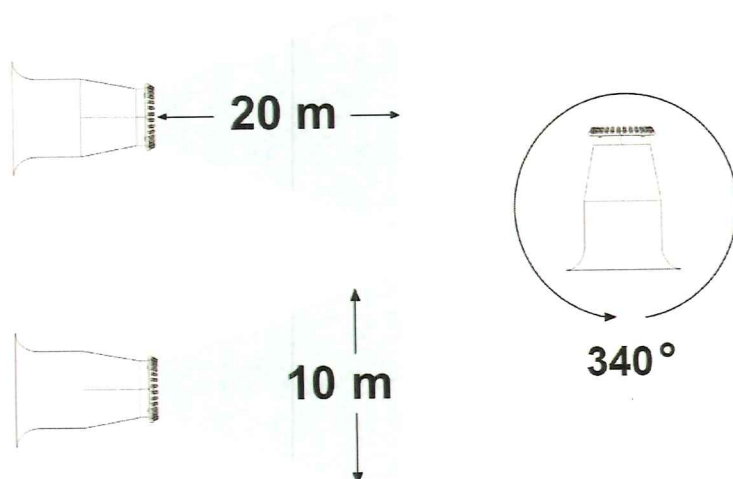
Émissions sonores

La mesure A du niveau de pression acoustique de la machine ne dépasse pas la valeur de 70 dB(A). La valeur maximale des pressions acoustiques instantanées sur les lieux de travail ne dépasse pas 63 Pa (130 dB par rapport à 20 IPa).

3.4 Données techniques

Description	Caractéristiques
Rotation	340°
Inclinaison verticale	0° + 45°
Moteur ventilateur	2,2 Kw
Tension d'alimentation	220 V monophasé
Fréquence	50 Hz
Fiche de raccordement CEE	32A 2P+T
Raccord hydraulique	3/4"
Pression entrante	0 bar
Pression sortante	50 - 90 bar
Filtre à eau	100 µm
Couronne	1
Nb de buses	15
Débit pompe	8 l/min
Unité de contrôle	API

- Débit d'eau et rotation du tube canon



4.0 MISE EN SERVICE

Avant la mise en service, vérifier qu'aucun objet ne se trouve à l'intérieur du tuyau ventilateur car ils pourraient être projetés au démarrage du ventilateur.



ATTENTION

L'opérateur chargé du démarrage de la machine doit être un technicien spécialisé ; il doit en tout état de cause avoir pris connaissance de ce manuel.

Avant de démarrer la machine, il faut :

- S'assurer que la machine est stable et sûre sur ses appuis ;
- Vérifier que les branchements électriques sont complets et corrects ;
- S'assurer que le personnel non autorisé ne se trouve pas à proximité du générateur.

4.1 Branchement électrique

Avant la mise en service, effectuer les contrôles suivants sur le système électrique :

- Vérifier que la tension de fonctionnement de la machine correspond à la tension de l'installation en cours d'utilisation ;
- Vérifier que le réseau électrique est doté d'un système de mise à la terre efficace, conforme à la réglementation en vigueur en matière d'électricité. Cette responsabilité spécifique est à la charge de l'utilisateur ;
- Brancher la machine à un système électrique doté de trois fusibles et d'un disjoncteur magnétothermique correctement étalonné ;
- La section du câble d'alimentation doit être adaptée à la charge absorbée et à la distance par rapport à la distribution ;

Brancher la machine au réseau électrique à l'aide d'une prise CEE 220V 32A 2P+T, la tension nominale est de 220 V monophasé.



La tension d'exercice **ne doit pas dépasser $\pm 5\%$** de la tension nominale. Des versions dont la tension est de 50/60 Hz et 400/440 V sont disponibles ; si l'on utilise ces tensions, il faut le spécifier au moment de la commande de la machine, car il ne s'agit pas de valeurs standard.



ATTENTION

La machine est mise à la terre au moyen du câble d'alimentation. Les systèmes électriques auxquels est branchée la machine doivent être équipés de dispositifs de sécurité et d'un circuit de protection contre les courants de défaut (disjoncteur différentiel) conformément à la législation en vigueur.

4.2 Débranchement

Couper la tension de l'installation en débranchant la prise électrique.



ATTENTION

Avant toute intervention sur les composants électriques de la machine, retirer le câble d'alimentation de la machine de la prise électrique.



ATTENTION

Seul un opérateur autorisé et spécialisé peut intervenir pour la réparation d'un composant électrique défectueux.



ATTENTION

Avant toute intervention sur la machine, il est important de lire ce mode d'emploi.

4.3 Raccordement de l'eau à la machine

La machine est raccordée au système hydraulique encore fermé à l'aide de tuyaux flexibles de dimensions dépendant du débit et de la pression auxquels doit travailler l'installation. La jonction des tuyaux a lieu au moyen de raccords rapides de $\frac{3}{4}$ " pour le raccordement direct au réseau d'eau.

4.4 LISTE DE CONTRÔLE RÉSUMÉE POUR LA MISE EN SERVICE

N°	Opération	✓
1	Vérifier que la tension de fonctionnement de la machine correspond à la tension de l'installation en cours d'utilisation.	
2	Brancher la machine au réseau électrique à l'aide d'une prise 32A 2P+T et s'assurer que le sectionneur du tableau électrique est sur OFF .	
3	Procéder au raccordement à l'eau.	
4	Allumer le tableau électrique en plaçant le sectionneur sur ON .	
5	Allumer le ventilateur en appuyant sur le bouton vert MAN sur l'affichage ; éteindre le ventilateur en appuyant sur le bouton rouge AUTO .	
6	Allumer la pompe en appuyant sur le bouton vert sur l'affichage, en plaçant le curseur en position 1 ; éteindre la pompe en déplaçant le bouton rouge en position 0 .	

5.0 SÉCURITÉ

Les dépoussiéreurs Ciclone ont été conçus et fabriqués à partir des connaissances techniques les plus récentes pour être utilisés en toute sécurité.

5.1 Protections prévues

Avant d'accéder à la machine, observer les **précautions** suivantes :

- Il est **interdit** d'effectuer des interventions d'entretien avec la machine en marche ;
- Il est **recommandé** de couper l'alimentation de la machine avant toute intervention sur le tableau électrique ou sur les composants électriques de la machine ;
- Il est **recommandé** de couper l'alimentation en eau avant toute intervention sur la machine ;
- Il est **recommandé** de ne pas se tenir devant ou derrière le ventilateur de la machine lorsque celui-ci est en marche ;
- Il est **recommandé** de ne pas enfiler de parties du corps, de vêtements ou d'objets à travers la grille de protection arrière du ventilateur, ni à travers l'ouverture avant lorsque la machine est en marche ;
- Il est **recommandé** de ne pas toucher les buses lorsque le chauffage de la couronne est allumé ;
- Il est **recommandé** de déplacer la machine uniquement lorsque l'on est sûr que le câble d'alimentation et le tuyau d'eau ont été débranchés ;
- Il est **recommandé** de ne pas faire démarrer la machine contre le vent ;
- Il est **recommandé** de ne pas intervenir sur la machine avec le bras articulé en fonction ;
- Il est **recommandé** de placer la machine hors des zones de passage et en tout état de cause d'en signaler la présence.

5.2 Autocollants et étiquettes

Des signaux et des pictogrammes se trouvent sur la machine et dans le manuel, afin de mettre en évidence ou de rappeler des situations de danger ou des comportements à suivre pour l'utilisation en toute sécurité.

Lorsque la machine est en marche, il est interdit de transiter ou stationner dans la zone de travail de la machine.



Ne jamais introduire de parties du corps ni d'objets à travers les ouvertures du tube ventilateur, sans avoir au préalable débranché la tension électrique.



Ne jamais retirer les dispositifs de sécurité sans avoir au préalable débranché la tension et n'allumer la machine sans ces dispositifs sous aucun prétexte.

6.0 ENTRETIEN

Toute intervention d'entretien doit être effectuée avec la plus grande prudence de la part de l'opérateur et avec la machine complètement à l'arrêt.



Avant de commencer tout type d'intervention, débrancher l'alimentation électrique et s'assurer que la machine est en position stable et sûre contre les glissements et les mouvements soudains.

6.1 Entretien périodique

Les interventions d'entretien périodique recommandées sont le nettoyage du filtre et celui des buses.

Nettoyage du filtre

Il est recommandé de nettoyer le filtre environ **toutes les 50 heures** de fonctionnement de la machine :

- 1) Dévisser le bouchon ;
- 2) Extraire la cartouche et la nettoyer avec un jet d'air comprimé ou avec de l'eau propre ;
- 3) Remonter la cartouche en faisant attention aux joints ;
- 4) Revisser le bouchon et serrer. **NB:** Ne pas serrer trop fort car l'étanchéité est active sur le diamètre du bouchon et non celui de la tête ;
- 5) Démarrer la machine et s'assurer de l'absence de fuites.



ATTENTION

Le filtre ne doit jamais être ouvert avec la machine en marche ; dans tous les cas, avant d'ouvrir le filtre, s'assurer de l'absence d'eau sous pression dans le tuyau de la manche.

Toujours contrôler que le manomètre indique 0 (zéro) bar.

Nettoyage des buses

Vérifier **toutes les 50 heures** le bon fonctionnement des buses montées sur la tête en aluminium, car celles-ci pourraient se boucher à cause de la formation de calcaire ou de l'utilisation d'eau non propre.

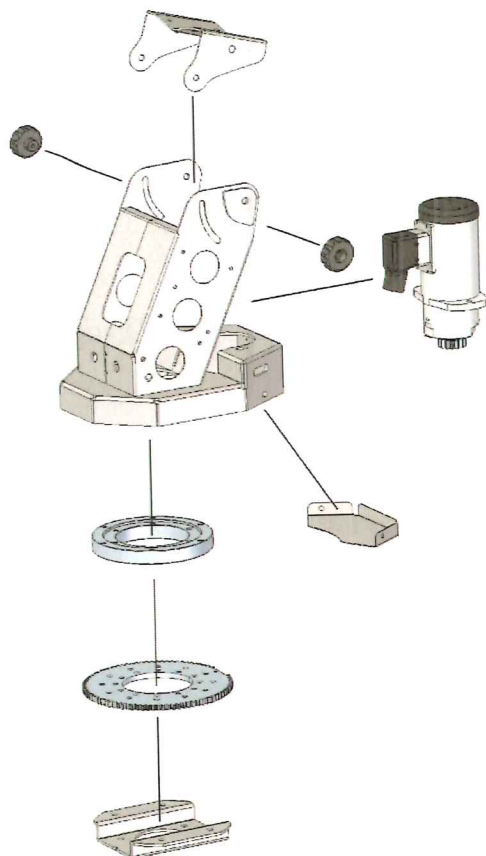
Une buse obstruée est facile à identifier car elle goutte ou son angle de pulvérisation n'est pas uniforme :

- Dévisser la buse à l'aide d'une clé à douille de 16 mm ;
- À l'aide d'une clé à douille de 4 mm, retirer le diffuseur et nettoyer à l'air comprimé ou à l'eau propre ;
- Remonter la buse en veillant à la séquence des pièces et en vérifiant que le joint torique n'est pas détérioré.

En remontant les buses, veiller à leur positionnement, car il diffère en fonction des couronnes. Les caractéristiques, le débit et l'angle de pulvérisation respectifs sont gravés sur chaque buse.

6.2 Structure du châssis

- Composants bras articulé, couronne d'orientation et engrenages.



ATTENTION



Il est important de procéder aux opérations suivantes toutes les 50 heures :

- Vérifier que tous les organes en mouvement sont lubrifiés
- Graisser la couronne d'orientation
- Graisser l'engrenage du bras articulé

6.3 Système électrique

Contrôler une fois par an le fonctionnement du système électrique ainsi que la fixation des branchements. Les variations de la température et les éventuelles vibrations peuvent desserrer les connexions électriques, entraînant leur surchauffe.

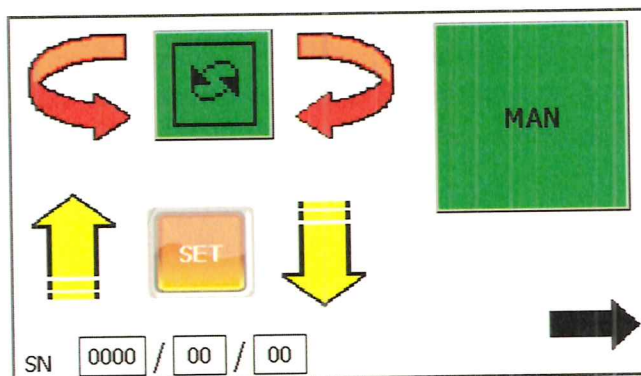
Se rappeler que les interventions d'entretien correctement effectuées permettent de réduire considérablement les temps d'arrêt de la machine dus à des pannes.

Une réparation effectuée dans les délais évite des dommages ultérieurs.

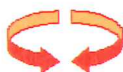
Chaque fois que cela est possible, utiliser des pièces de rechange d'origine.

7.0 FONCTIONNEMENT DE L'API

Page d'accueil : elle contient les principales fonctions pour l'allumage, l'arrêt et le positionnement de la machine.



Bouton d'allumage du ventilateur. MAN vert éteint, AUTO rouge allumé.



Permet de faire tourner la machine à droite et à gauche.



Permet d'introduire le bras articulé automatique. Lorsque l'on appuie dessus, le bouton devient rouge clignotant et la machine commence à se balancer avec un angle défini au préalable. Lorsque le bouton est rouge et que l'on appuie dessus, le bras articulé revient en mode manuel.



Permettent de soulever ou d'abaisser la machine montée sur une poutre hydraulique ; ces boutons ne sont pas présents lorsque ce dispositif ne l'est pas.



Permet de définir les extrêmes du bras articulé ; avec les flèches rouges  horizontales, déplacer la machine tout à droite et mémoriser la position à l'aide du bouton SET, puis déplacer la machine tout à gauche et mémoriser la position à l'aide du bouton SET.

C'est alors qu'en appuyant sur le bouton vert  placé entre les flèches circulaires, on peut introduire le bras articulé automatique et le bouton devient rouge .

NB : les extrêmes du bras articulé peuvent être définis uniquement avec le bras manuel.

La rotation automatique du bras articulé s'active uniquement lorsque le ventilateur est en marche.

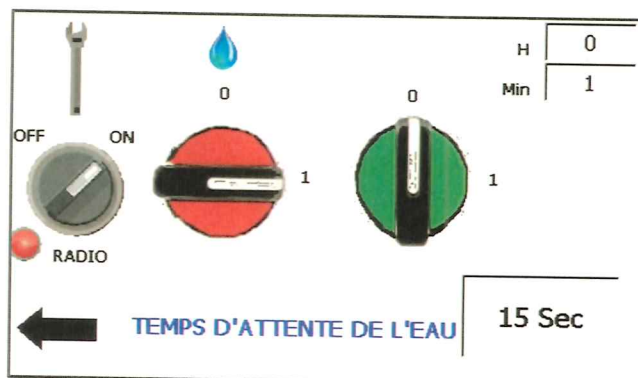
SN 0000 / 00 / 00

Numéro de série de la machine.

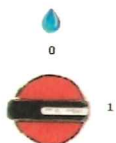


Permet le changement de page.

Avec la flèche en bas à droite, ➡ on accède à la deuxième page.



Le bouton vert avec curseur placé sur 0 indique que la pompe est éteinte.



Pour allumer la pompe, appuyer sur le bouton qui devient rouge avec le curseur placé sur le numéro 1.
La présence de la goutte bleue indique que la vanne est en marche.

TEMPS D'ATTENTE DE L'EAU 15 Sec

Permet de définir, d'un minimum de **15** secondes à un maximum de **120** secondes, le temps de déclenchement de l'alarme d'absence d'eau.



ON / OFF commande radio.

H 0
Min 3

Temps de travail des machines.

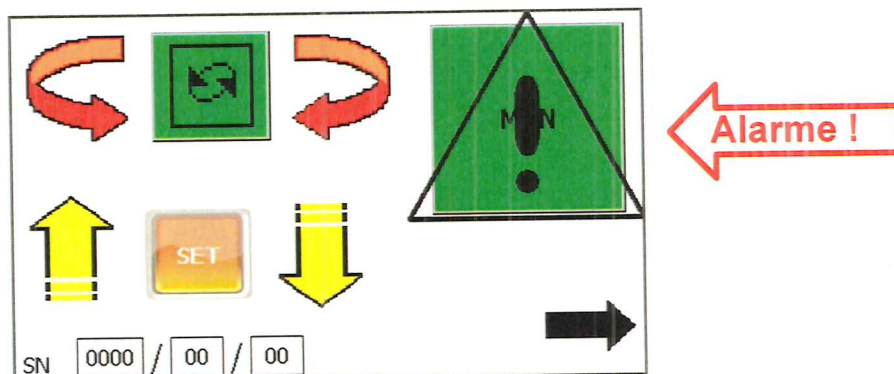


Revenir à la page d'accueil.



Configuration des paramètres d'usine réservée au fabricant.

Messages d'alarme



En présence de problèmes de fonctionnement de la machine, un triangle d'alarme s'affiche à la place du bouton MAN de démarrage. Appuyer dessus pour accéder à la page des alarmes.

Les alarmes peuvent être les suivantes :

- 1) **ABSENCE D'EAU** → Vérifier pourquoi il manque de l'eau.
- 2) **PROBLÈME THERMIQUE** → Vérifier la cause de la rupture du disjoncteur thermique.



Une fois le problème résolu, sélectionner le message d'alarme et l'éliminer en appuyant sur le bouton **RESET**, revenir à la page principale ← et redémarrer la session de travail.

8.0 DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION

Dans le cas où la machine ou ses composants, à cause de ruptures, d'usure ou à la fin de leur durée de vie, ne sont plus utilisables ni réparables, procéder à leur démolition :

- La démolition de la machine et de ses pièces doit être effectuée à l'aide d'outils adaptés choisis en fonction de la nature du matériau sur lequel on intervient (par exemple cisailles, flamme oxyacétylénique, scie, etc.).
- Lors de la mise au rebut de la machine, éliminer ses composants en les triant en fonction de leur différente nature (métaux, huiles et lubrifiants, plastique, caoutchouc, etc.) conformément aux dispositions des lois régionales en matière d'élimination des déchets.



Ne pas tenter de réutiliser des pièces ou des composants de la machine qui semblent encore intacts une fois que ceux-ci, à la suite de contrôles, vérifications et/ou remplacements menés par du personnel spécialisé, ont été déclarés inadéquats.



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

En période d'arrêt de la machine dû à la non utilisation, il est recommandé de mettre la machine sous tension électrique tous les 3 mois pendant au moins 24h consécutives.

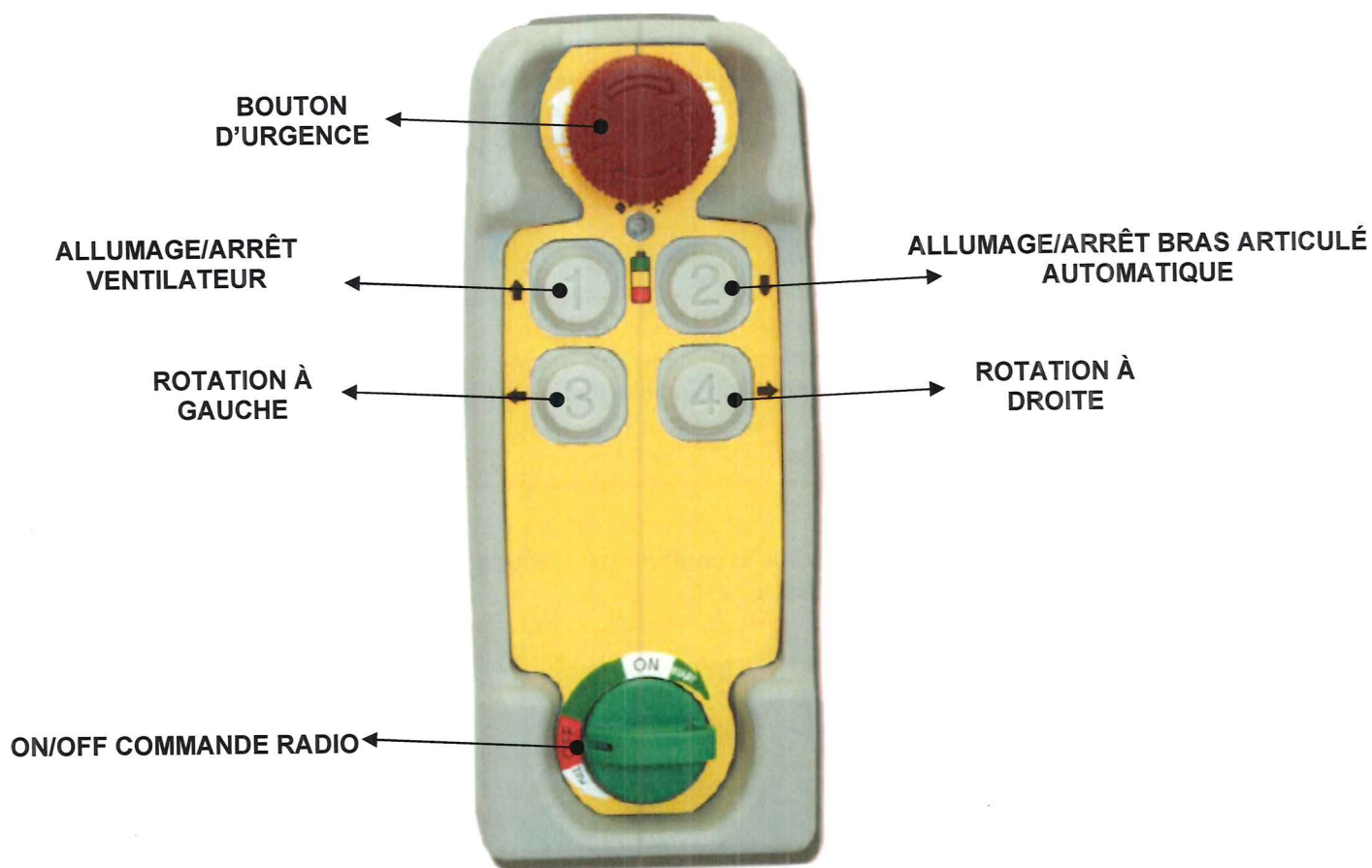
Afin d'éviter que la batterie de l'API ne se décharge.

En cas de doutes ou de questions sur le contenu de ce mode d'emploi, s'adresser directement au service clients de la société Ciclone Srl.

9.0 COMMANDE RADIO

Modèle **SILVER TENDER F21-E2-4**

Description des boutons :



DATI IDENTIFICAZIONE QUADRO	
NOME QUADRO	ABBATTITORE SERIE ECO
SIGLA QUADRO	MONOFASE
	APP0510
NUMERO DISEGNO	APP0510
COMMITTENTE	CICLONE srl
	Via Ruzzotto , Volon di Zevio VR
NUMERO COMMESSA	APP0510
CODICE INTERNO	5011602090
TIPO VERSIONE	///
DATA PRIMA EMISSIONE	10/04/2021
DATA AGGIORNAMENTO	10/04/2021
FILE DISEGNO	APP0510
MACCHINA TIPO	ABBATTITORE SERIE ECO
MODELLO	MONOFASE

DATI TECNICI QUADRO	
POTENZA NOMINALE	5.3 KW
TIPO DI ALIMENTAZIONE	1F+N AC
TENSIONE DI LINEA	230VAC
CORRENTE NOMINALE	10A
TENSIONE AUSILIARIA CA	///
TENSIONE AUSILIARIA CC	24V
FREQUENZA DI RETE	50HZ
TENSIONE DI PROVA	500VAC
GRADO DI PROTEZIONE INTERNO	IP43
GRADO DI PROTEZIONE ESTERNO	IP55
VELOCITA' MACCHINA	///
LOGICA	PLC

COLORE FILI	
CIRCUITO	NERO
DI POTENZA(CA/CC)	
CIRCUITO	AZZURRO
AUSILIARIO(CA/CC)	
NEUTRO	BLU
PE	GIALLO/VERDE

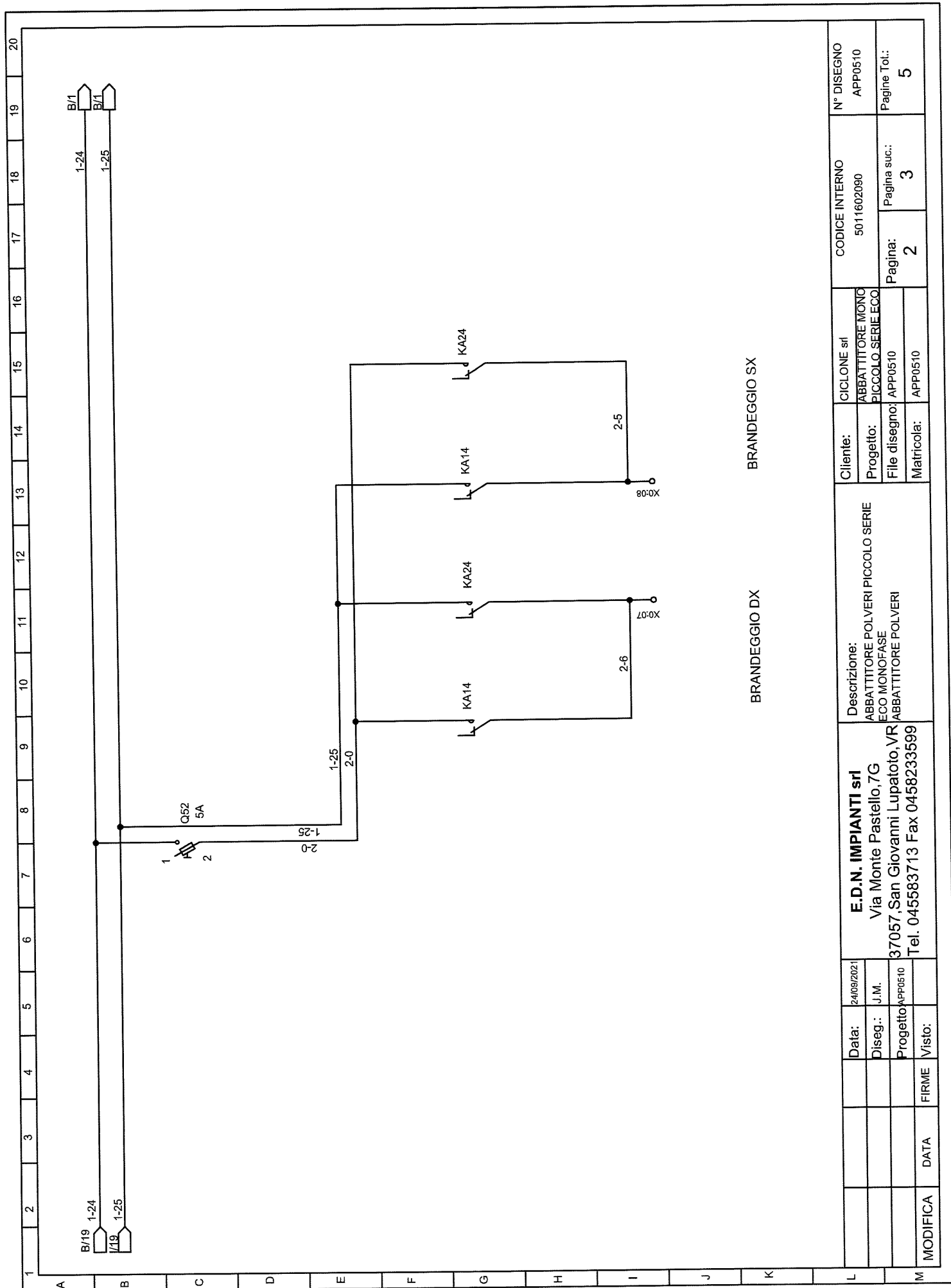
E.D.N. IMPIANTI srl
Via Monte Pastello 7G
37057 ,
San Giovanni Lupatoto, VR
Tel. 0458265068
info@ednimpianti.it

SEZIONE FILI	
POTENZA in CA e CC	1.5-6
AUSILIARI	1-1.5
DI MISURA	1

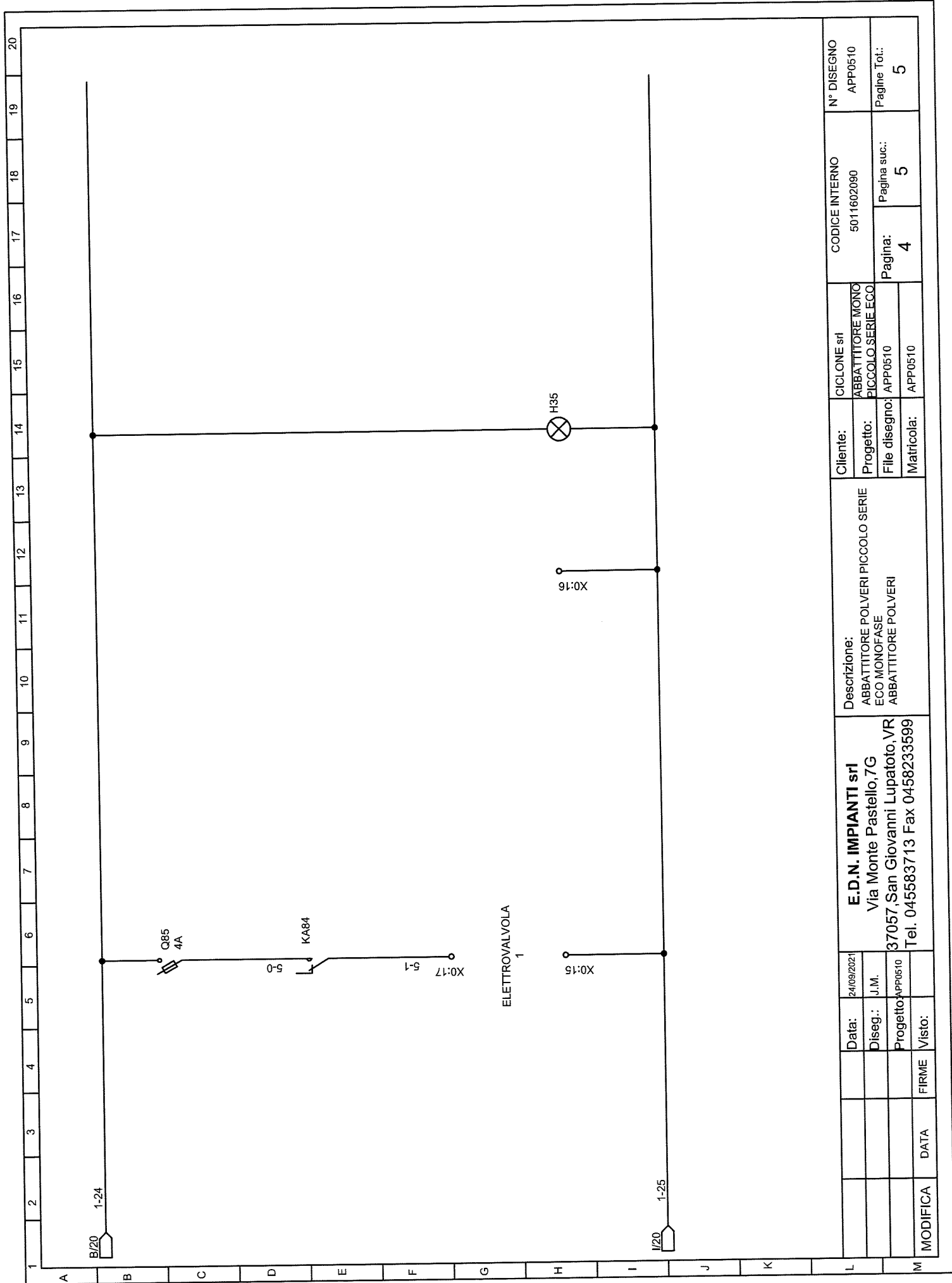
PAGINA: **A**

PAGINA SUCC: **B**

PAGINE TOT: **5**



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



MODIFICA	DATA	FIRME	Visto:	E.D.N. IMPIANTI srl Via Monte Pastello, 7G 37057, San Giovanni Lupatoto, VR Tel. 045583713 Fax 0458233599		Descrizione: ABBATTITORE POLVERI PICCOLO SERIE ECO MONOFASE ABBATTITORE POLVERI		Cliente: CICLONE srl ABBATTITORE MONO PICCOLO SERIE ECO		CODICE INTERNO 5011602090		N° DISEGNO APP0510	
				Data: 24/09/2021		Diseg.: J.M.		Progetto: APP0510		Pagina: 4		Pagina suc.: 5	
				Diseg.: J.M.		Progetto: APP0510		File disegno: APP0510		Pagina: 4		Pagina suc.: 5	
				Progetto: APP0510		File disegno: APP0510		Matricola: APP0510		Pagina: 4		Pagina suc.: 5	

LEGENDA SIMBOLI MULTIFOLARI

	INTERRUTTORE DI MANOVRA - SEZIONATORE 1P CON FUSIBILE		LAMPADA INCANDESCENTE LAMPEGGIANTE
	INTERRUTTORE DI MANOVRA - SEZIONATORE 2P CON FUSIBILE		CONTATTO DI APERTURA SENSIBILE ALLA TEMPERATURA
	INTERRUTTORE DI MANOVRA - SEZIONATORE 3P CON FUSIBILE		DIODO ELETTROLUMINESCENTE
	BOBINA SEGNO GENERALE		CONTATTI DI SCAMBIO CON INTERRUZIONE MOMENTANEA
	BOBINA CONTATTORE		
	SEGNALAZIONE LUMINOSA , SEGNO GENERALE		
	CONTATTO DI APERTURA FUNZIONANTE PER EFFETTO TERMICO DIRETTO		
	INTERRUTTORE 3P DI POT. AUTOMATICO CON PROT. TERMICA E DI MAX CORRENTE		
	RADDRIZZATORE		
	TROMBA ELETTRICA, CLACSON		
	CONTATORE 3 NO		

1-11	1	1-11	K64	○
1-12	2	1-12	K64	○
1-17	4	1-17	K74	○
1-18	3	1-18	K74	○
2-6	5	2-6	K414	○
2-5	6	2-5	K414	○
3-0	7	3-0	X0:09	○
3-1	8	3-1	X0:10	○
3-24	9	3-24	-Q73	○
3-24	10	3-24	-Q73	○
5-1	11	5-1	KA84	○
1-25	12	1-25	-X0:14	○
1-25	13	1-25	-X0:15	○
1-25	14	1-25	-X0:16	○
1-24	15	1-24	-Q73	○
3-3	16	3-3	X0:18	○
3-4	17	3-4	X0:19	○
3-5	18	3-5	X0:20	○
3-6	19	3-6	X0:21	○
				○
				○

X0
MORSETIERA

L		Data:	24/09/2021	E.D.N. IMPIANTI srl Via Monte Pastello,7G 37057 San Giovanni Lupatoto, VR Tel. 04583713 Fax 0458233599	Descriptione: ABBATTITORE POLVERI PICCOLO SERIE ECO MONOFASE ABBATTITORE POLVERI	Cicloni srl	CODICE INTERNO 5011602090	N° DISEGNO APP0510
M		Diseg.:	J.M.			Progetto: PICCOLO SERIE ECO	Pagina: 5	Pagine Tot.: 5
		Progetto:	APP0510			File disegno: APP0510		
	MODIFICA	FIRME	DATA			Matricola: APP0510		

